



PRÊT D'HONNEUR CREATION

Accompagner la création d'entreprises
sur le Pays de Saint-Omer



OBJECTIFS

Proposer aux porteurs de projets de création d'entreprise un accompagnement et un financement sans intérêts ni cautions personnelles pour renforcer les fonds propres de l'entreprise créée.

Accompagner le développement économique et de l'emploi du territoire

Favoriser la bancarisation des projets

CARACTERISTIQUES

NATURE DU PRÊT : Prêt personnel au(x) dirigeant(s) exerçant le contrôle effectif de l'entreprise

MONTANT DU PRÊT : Dans la limite de 30% du plan de financement initial, les prêts d'honneur ne peuvent pas être supérieurs au prêt bancaire associé.

| | |
|-------------------|---------|
| 1 à 5 emplois | 15 000€ |
| 6 emplois et plus | 35 000€ |

DUREE DE REMBOURSEMENT: 60 mois maximum

DIFFERE DE REMBOURSEMENT: 0 à 6 mois (3 mois en moyenne)

TAUX D'INTERET : 0%

GARANTIE DU PRÊT: Garantie BPI France de 0,90% à 1,86% du prêt octroyé (selon durée du financement)

COFINANCEMENT : Prêt bancaire ou assimilé obligatoire pour tout projet

CIBLE : Entreprises en création ou créées depuis moins d'un an dont le siège/établissement est situé sur la CAPSO ou la CCPL

SECTEURS D'ACTIVITE : Tous types d'activité sauf intermédiation financière, promotion et location immobilière (ainsi que leurs intermédiaires), hébergement en gîte, les activités de vente ambulante et de vente à domicile. Les activités secondaires.

FORME JURIDIQUE : Toutes entreprises individuelles et sociétés (à l'exception des SCI exclues)

MONTAGE DU DOSSIER : BGE, CCI, CMA, expert-comptable ou un professionnel de la création/reprise/croissance

INSTRUCTION DU DOSSIER : Instruction et expertise du dossier par Initiative Pays de Saint-Omer qui procède à l'analyse technique et financière du projet

ATTRIBUTION : Présentation par le porteur de projet de sa demande au comité d'agrément, qui expertise la viabilité du projet et statue sur la demande de prêt d'honneur, son montant et ses modalités de remboursement

*code métier exclu : 41.10A, 41.10B, 41.10C, 41.10D, 68.10Z, 68.20A, 68.20B, 64.11Z64.19Z, 64.20Z, 64.30Z, 64.91Z, 64.92Z, 64.99Z

Avec le soutien de :





PRÊT D'HONNEUR CREATION

Accompagner la création d'entreprises
sur le Pays de Saint-Omer



LISTE DES PIÈCES

Pour une demande de prêt d'honneur en création d'entreprise auprès d'Initiative Pays de Saint-Omer

Le(s) porteur(s) de projets

- Copie de carte d'identité recto/verso
- CV à jour + photo
- Dernier avis personnel d'imposition
- Justificatifs de situation (attestation pôle Emploi, attestation CAF)


Le projet

- Buisines plan (présentation du projet, produit, marché, emplacement, concurrence, communication, juridique, moyens humains et matériels.....)
- Plan de financement sur 3 ans
- Compte de résultat prévisionnel sur 3 ans
- Plan de trésorerie sur 1 an
- Principaux devis
- Bail commercial (projet ou ancien), le cas échéant
- Licence d'exploitation de marque ou contrat de franchise, le cas échéant

Attention : Dans le cadre de l'étude de la demande de prêt d'honneur, des éléments complémentaires pourront être demandés, notamment des éléments d'analyse dans le cas d'un accompagnement par une autre structure de la phase structuration financière du dispositif STARTER de la région Hauts-de-France


INITIATIVE PAYS DE SAINT-OMER

Nous contacter :

 03.28.52.90.36

 contact@initiative-paysdesaintomer.fr

 www.initiative-paysdesaintomer.fr

 16 Place Victor Hugo
62500 SAINT-OMER

Membre de



Partenaire de

